

# COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

## CDV du 2 mai 2012

**Présents** : P. Le Boucher, A. Martin, P. Gueutier, JY.Le Failler, S. Allard, R. Compain, Coulon E., W. Konow , N. Le Dantec, F. Le Goff, R. Le Goff, H. Nivet,

**Excusés** : D. Portal, C Ooghe, M. Masson, H. Delasalle , V. Roudot, A Fautrat, M Eledjam, B. Boiron Layus, E. Diacono, E. Reitzer, C. Dubouil

**Invités** : Y Furet, Y. Satin, L Bregeon, Frédéric Fabre

### • Point d'infos

#### ○ **Partenariat Iberdrola (Ailes Marines)**

Dans le cadre de l'appel d'offre du parc éolien de la Baie de St Brieuc remporté par le Iberdrola /RES nous avons négocié un partenariat sous la forme d'une lettre d'intention. Suite à notre dernière rencontre du 11 mai avec les responsables d'Iberdrola/RES, nous avons eu confirmation de leur engagement à accompagner la voile Costarmoricaine. Il reste cependant à bâtir une convention et à élaborer l'échéancier de mise en œuvre des différentes actions.

Les actions retenues étaient les suivantes :

- Soutien aux événements
  - Départ de la solitaire du Figaro à Paimpol en 2012 : 30 000€
  - Trophée multi 50 pieds prince de Bretagne à St Quay-Portrieux chaque année: 4000 €
  - Ecole Toutes Voiles Dehors chaque année : 5000 €
  - Côtes d'Armor Tour chaque année : 5000 €
- Soutien à la voile compétitive sur le matériel sportif
  - 10 lasers complets (coque + gréement) cofinancés 50% CG : 28750 € HT
  - 10 coques d'optimist : 15200 € HT
  - 100 voiles d'optimist : 20000 € HT

#### ○ **Trophée Voile Bretagne**

A 2 mois de l'événement de nouvelles inscriptions sont régulièrement enregistrées cependant il a été demandé à la Ligue d'ouvrir l'épreuve à un public plus large sur les séries dériveurs doubles et Open Bic afin d'assurer un minimum de coureurs sur tous les sites. En fonction des retours sur les demandes de subventions (rien de la région ni du département) un complément de financement à hauteur de 2000 € va être sollicité au niveau de la Ligue.

#### ○ **Communication Conseil Général:**

Nous avons rencontré le nouveau directeur du service communication du Conseil Général, Mr Germain. Il nous a assuré d'un accompagnement sur nos événements en terme de visibilité au niveau des productions papiers et Internet du CG et également sur la mise à disposition du supports de communication (banderoles, pavillons,...).

#### ○ **Jeux Costarmoricains :**

Dans le cadre des Jeux Costarmoricains organisés par le CDOS nous avons prévu une épreuve de voile le samedi 2 juin 2012 à Trébeurden .

Le principe de ces Jeux Costarmoricains est d'organiser une grande fête du sport en lever de rideau des Jeux Olympiques de 2012. Le département étant découpé en 6 pays, c'est le lieu de résidence du participant qui déterminera le pays avec lequel il pourra participer à ces jeux. Cet événement soutenu par le Conseil Général, concernera plus de 20 disciplines sportives durant la semaine du 25 mai au 3 juin 2012.

- *Date* : 2 juin 2012
- *Lieu* : Trébeurden

- *Club Support* : Ecole de Voile de Trébeurden
  - *Horaires* : 13h30-17h
  - *Support* : Catamaran KL 13.5
  - *Public visé* : 10-15 ans (Années de naissance 1997- 2001)
  - *Niveau des participants* : Niveau départemental (coureurs de niveau performance exclus)
  - *Principe de déroulement* : Régate par poule (4 poules de 9 bateaux) permettant de réaliser plusieurs manches et de sortir un classement général de la journée. Ce classement alimentera le classement général toutes disciplines du pays concerné.
  - *Nombre d'équipes* : 3 équipes de 2 coureurs par pays costarmoricains (6 pays)
  - *Appartenance aux différents pays* : Adresse de résidence et non la licence club.
  - *Inscriptions* : 36 places (3 équipes de 2 coureurs par pays). Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée et constitution d'une liste d'attente (Si possible pas plus d'un équipage par club). Pour la recevabilité des inscriptions les coureurs devront répondre aux critères d'âges, de niveau et d'engagement à participer à la remise des prix du 3 juin prévue à St Brieuc pour l'ensemble des disciplines.
  - Remise des prix général le 3 juin 2012 « Salle Steredenn » à St Brieuc
- 
- **Commission CDV 22 :**
    - Compte rendu de la commission sportive du 24/04/2012 (Voir en annexe)
    - Compte rendu de la commission développement du 4/04/2012 (voir en annexe)
  - **Déclaration des manifestations nautiques : mise en place d'une démarche bretonne commune.**  
Afin de simplifier les déclarations de manifestations nautiques notamment sur le volet Natura 2000, la ligue mène actuellement une démarche auprès des autorités administratives pour que les régates soient traitées en fonction de leur importance (bassin, départemental, régional, national ). En effet actuellement la même procédure est appliquée à toutes les régates peu importe le niveau et l'importance.
  - **Point de trésorerie**  
Jean-Yves Le Failler trésorier indique que les finances du CDV sont conformes au budget prévisionnel établi en début d'année.
  - **Questions diverses**
    - Commission portuaire départementale  
Cette commission a été créée à l'occasion du renouvellement des concessions de gestion des ports départementaux. Le CDV participe à cette commission au titre des utilisateurs et deux réunions ont déjà eu lieu.
    - Demande d'affiliation FFVoile du nouvel établissement communautaire Pôle Nautique Paimpol Goëlo. Avis favorable du CA.